TERNAND INFOS









Bulletin trimestriel Décembre 2018



MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69 620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Permanence du Maire et des Adjoints sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr



ÉDITO

Ternandaises, Ternandais,

Le Beaujolais Nouveau a coulé à flots et cette année encore nous avons pu apprécier la qualité de ce vin de nos terroirs (à boire avec modération).

Préparez-vous à l'hiver, faites le plein de bois et de fuel pour ne pas avoir froid.

Cette année, nous avons fêté le centième anniversaire

de la fin de la guerre de 14/18 comme il se devait, à notre niveau, à Ternand. Les enfants de l'école nous ont montré qu'ils savaient honorer nos combattants en lisant des poèmes et en interprétant la Marseillaise. Un grand merci à eux et à leurs enseignants.

Le 8 décembre fut une journée bien remplie. Le marché de Noël organisé par les Amis de l'Ecole a été un succès malgré le mauvais temps. Une délicieuse choucroute arrosée d'un succulent vin chaud a été distribuée et de nombreux exposants ont pu vendre leurs produits. Les Amis du Vieux Ternand ont, dès la tombée de la nuit, allumé une multitude de petits lampions autour de l'église et nous ont offert un concert gratuit avec la participation d'une chanteuse à la voix magnifique.

Notre salle d'animation étant terminée (il ne manque que l'auvent), nous avons rédigé un règlement consultable en mairie et défini les tarifs (voir page suivante). Le calendrier se remplit. Si vous avez un projet de location, n'hésitez pas à venir retenir une date même longtemps à l'avance.

En 2019, nous devons procéder au recensement de la population du village. Sylvie NONY ou Mauricette SIVELLE se présenteront à votre domicile pour le faire entre fin janvier et début février. Je vous demande de leur réserver un bon accueil. Elles vous donneront les documents à compléter et, si vous le demandez, toutes les informations pour le faire sur Internet.

suite page suivante →

AGENDA

JANVIER

- 12 Vœux de la municipalité à la salle d'animation à 18h
- 13 AG de la chasse au stade
- 18 FSR Pot de remerciement à la salle d'animation
- **20** Vente de tartiflette par le comité des fêtes
- **26** AG Vélo
- **28** AG Les Voisinées

FÉVRIER

- 2 Repas de la chasse
- AG Les Amis du Vieux Ternand
- 10 Vente de saucisson au gêne par les Amis de l'école

MARS

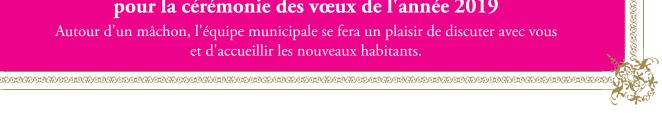
- Soirée du Foot à la salle d'animation
- 10 Vente boudin au stade par la chasse

Foot senior à 15h D5 Ternand / EL.S de Gleizé

INVITATION SAMEDI 12 JANVIER 2019

Nous vous attendons tous à partir de 18h à la nouvelle Salle des Fêtes de Ternand pour la cérémonie des vœux de l'année 2019

Autour d'un mâchon, l'équipe municipale se fera un plaisir de discuter avec vous et d'accueillir les nouveaux habitants.



Yannick CHARITAT, qui a eu des abeilles détruites cette année, a découvert le nid de ses envahisseurs : des frelons asiatiques. Il était situé à côté de la salle des fêtes sur un aulne, à 19 mètres de haut. Nous avons fait intervenir une société spécialisée pour les détruire. N'hésitez pas à signaler à la mairie si vous rencontrez ce problème.

Dans la commune nous avons des adolescents désœuvrés. Ce sont toujours les mêmes qui, cette fois-ci, ont eu la mauvaise idée avec leurs motos de labourer l'herbe devant la mairie. Dommage, nous n'avions pas prévu de refaire la pelouse !... De plus, la terre avait giclé partout et un grand balayage s'imposait... Ce n'était vraiment pas une bonne idée !

Je profite de ce document pour donner un conseil de prudence : lorsque vous marchez sur le bord de la route la nuit, portez quelque chose de fluo (gilet a bandes réfléchissantes...). Je vous dis cela surtout pour les enfants qui rentrent de l'école en bus.

Le bulletin annuel est en préparation, sa parution est prévue fin janvier 2019.

Je vous donne rendez-vous le samedi 12 janvier 2019 à 18 heures à la salle d'animation pour les traditionnels vœux de la municipalité.

Je vous souhaite un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente tous mes vœux de bonheur et surtout de santé pour 2019.

Michèle DANGUIN

TARIFS 2019 SALLE DES FÊTES

Prix pour le weekend:

Habitant de la commune : 350 € Personne extérieure à la commune : 700 €

Par journée (hors weekend):

Habitant de la commune : 100 € Personne extérieure à la commune : 200 €

Pour l'entrée, cuisine (le weekend)

Habitant de la commune : 150 € Personne extérieure à la commune : 300 €.

Nettoyage (lavage): 100 €.

Forfait podium : 50 €.

MARDI 9 OCTOBRE 2018

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 9 octobre sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.

Excusés: Martine COQUARD, Frédérique DUCHARNE, Loïc MARIETTON.

Secrétaire de séance : Marie-Elisabeth GUICHON

Début de la séance : 20h

Approbation du compte-rendu du 18 septembre 2018.

URBANISME

Certificats d'urbanisme déposés pour succession CARTET.

TDF : convention pour la construction d'une antenne pour réception satellite.

Certificats d'urbanisme déposés pour succession DEVAY.

VOIRIE

La proposition du Département d'une convention déneigement est rejetée pour cette année. **Travaux 2018** : « le Colliard », le revêtement devrait être fait avant la fin de l'année.

Travaux 2019: Travaux « La Combe Bagnolaise » retenus pour 21 600 € TTC. L'épareuse est passée, 50 heures ont été effectuées, il reste environ 12h de travail. Les brigades vertes sont passées pour le balisage de la Grande Traversée du Rhône (circuit VTT).

Pré de la Recourbe : il a été décidé de ne pas replanter d'arbres cet automne.

Deux panneaux Région vont être installés au niveau du Petit Paris.

Aménagement de 5 ou 6 places de parking rue de la Gare en face de la Mairie. Subvention de 3 600 € accordée au titre des amendes de police.

BÂTIMENTS

Salle d'animation: la façade devrait être terminée cette fin de semaine. Le parvis est également terminé, reste quelques finitions (passerelle, électricité....) mise en route de la pompe à chaleur. Choix

du mobilier (chaises et tables). Une subvention de 100 000 € a été accordée par le Département. Le devis extincteurs et plans d'évacuation a été validé pour une valeur de 1 210 € TTC.

Devis stores Mairie: vu le montant dossier mis en attente.

Le conseil accepte de financer la fourniture du crépi du local des chasseurs, travaux effectués par les chasseurs.

Maison Médicale : suite à un orage des radiateurs semblent endommagés, des devis sont demandés à l'entreprise Marduel. Remerciements de Mesdames Chardon et Belmont pour le remplacement de leur radiateur.

Le plein des cuves de fioul a été réalisé : 1500 L approvisionné.

TOURISME - FESTIVITÉS PATRIMOINE - FLEURISSEMENT

Fleurissement : nous avons reçu le prix de « la mise en valeur du patrimoine médiéval ».



Géopark organise trois événements sur le territoire, le prochain aura lieu le samedi 13 octobre à 14h30 à Poule-les-Echameaux.

Devis validé pour réparation du déshumidificateur de la crypte.

Installation imminente du totem concernant Géopark.

DÉNOMINATION DES RUES

Distribution des plaques terminées pour la deuxième tranche.

SCOLAIRE

Attente de la date du premier conseil d'école.

ASSOCIATIONS

Réunion des Présidents d'association le vendredi 19 octobre.

BUDGET

Réunion préparatoire prévue le jeudi 18 octobre à 20h.

CCAS

Réunion jeudi 18 octobre 19h.

ÉLECTRICITÉ

SYDER devient Territoire d'Energie Rhône Syder.

Devis horloge astronomique au lotissement du Val d'Azergues.

PERSONNEL COMMUNAL

Plusieurs arrêts de travail enregistrés depuis le début de l'année scolaire, d'où la mise à disposition d'un agent de Létra pour le maintien de l'ouverture de l'agence postale.

DIVERS

Demande de subvention AFM Téléthon refusée par le Conseil.

11 novembre, rendez-vous à 11h sur la place du Vieux Bourg.

Fédération départementale Chasse et Pêche : invitation des élus à une réunion d'information. Ouverture de la « Quincaillerie de la Vallée d'Azergues » à Létra.

Remerciements de la famille LAHAIRE suite au décès de la maman de Magali. Signature de la convention SPA 2019. Remerciements de la famille RIVIER à l'occasion de la naissance de leur fille. Dans le cadre « Bécasses des Bois » l'Office Nationale des Chasseurs nous informe que des opérations nocturnes de comptage et de capture vont être réalisées du 29 octobre 2018 au 12 janvier 2019.

Décès de Monsieur Robert Gauthier. Constitution de l'association gestionnaire de la MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Autonomie des Personnes Agées), Présidente Madame Michèle DAN-GUIN

Compte-rendu sur la réunion d'information du PPRI (Plan Prévention des Risques d'inondation).

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 13 novembre 2018.

Fin de la réunion 23H00.

MARDI 13 NOVEMBRE 2018

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 13 novembre 2018 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.

Excusés: Frédéric DUCHARNE,

Olivier TILLET

Secrétaire de séance : Blandine

DUPERRAY

Début de la séance : 20h

Approbation du compte-rendu du 9

octobre 2018.

URBANISME

Déclaration préalable déposée par Monsieur Roland ABADIE pour changement porte d'entrée et porte de garage. Dossier accepté.

Droit de préemption urbain pour vente CORGIER à SARL COTE JARDIN.

Réseaux logements OPAC : début des travaux le 19 novembre.

Certificat d'urbanisme pour licitation faisant cesser l'indivision DENEANNE/ GELIN épouse GAYNON à Rebaisselet.

VOIRIE

Les travaux au « Colliard » devraient être faits courant novembre, la route sera bloquée une journée.

Episode neigeux: plusieurs arbres ont cassé sous le poids de la neige, tous les chemins communaux ont été dégagés. Restons prudents lors des balades en forêt, certaines branches restent fragiles.

BÂTIMENTS

Mairie : les portes endommagées par le

cambriolage sont maintenant changées, reste à faire la peinture.

Chaudières : changement de 2 joints de porte effectué par l'entreprise LO-GITHERM.

Maison Médicale : suite à la visite semestrielle concernant l'entretien de la VMC, une ventilation est à changer au 1er étage. Salle d'animation : mise en route de la ventilation et de la chaudière. Les artisans peaufinent les derniers ajustements de la première tranche. L'inauguration est prévue le 14 décembre à 18h00.

TOURISME

Les offices du tourisme de Villefranche / Saône, Belleville et Anse vont fusionner pour n'en former qu'un.



DÉNOMINATION DES RUES

Commande imminente des numéros et plaques de rues pour la dernière tranche.

SCOLAIRE

Le premier conseil d'école a eu lieu le 16 octobre. L'école a cette année un effectif de 65 élèves, compte tenu du nombre important d'enfants en petite section il n'y aura pas d'inscription de toute petite section en cours de période.

L'élection des délégués des parents d'élèves s'est déroulée le 12 octobre, Mesdames GRENOUILLER, BOYER, SAENZ, TILLMAN, BRACHET et PRIEUX ont été élues.

Les CP et CE1 ont participé à une première évaluation nationale et une seconde est prévue pour les CP en milieu d'année.

L'équipe enseignante nous a soumis un projet d'école très abouti. Comme les années précédentes la piscine a repris avec le financement intégral du transport par la municipalité.

Les amis de l'école organisent à nouveau le marché de Noël le 8 décembre et en complément des animations l'école restera ouverte aux parents afin de découvrir le travail des enfants.

A souligner : une participation très appréciée des enfants à la cérémonie du 11 novembre où ils ont pu honorer la mémoire par des lectures et l'interprétation de la Marseillaise.

Une boite à livres va être créée par la maison familiale de Lamure/Azergues (Pascal BESSENAY) dans le cadre d'un projet.

COMMUNICATION

Pour le bulletin, il est demandé aux commissions un article illustré avant le 15/12 avec le bilan de l'année 2018 et les projets 2019.

SPORTS ASSOCIATION

Compte-rendu de la réunion des Présidents d'associations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Projet Géopark au Musées des Pierres Folles: coût 6.5 Millions d'euros sur 10 ans. SYDER: proposition de 2 bornes électriques pour Anse et le Bois d'Oingt.

Voirie : une carte par commune pour l'état de la voirie.

Tous les ouvrages d'art (ponts) doivent être recensés.

Il reste 3,5 hectares de bois à la coupe sur des terrains de la Communauté de Communes à Theizé, si des personnes sont intéressées faire une proposition de prix.

Un Plan Climat Air Energie Territorial va être mis en place.

ÉLECTRICITÉ

Dossier GOUVERNEYRE : une étude a été réalisée pour dissimulation de réseau électrique. Ces travaux seront financés en totalité par la famille GOUVERNEYRE. Invitation par ENEDIS sur le thème de l'élagage autour des réseaux électriques.

Il est rappelé que chaque propriétaire doit entretenir (coupe, élagage) les arbres situés sur sa parcelle afin de ne pas perturber les différents réseaux (électrique, téléphonique), excepté sous les lignes à hautes tensions sous la responsabilité d'ENEDIS.

DÉLIBÉRATIONS

Décisions modificatives budgétaires Redevance Occupation du Domaine Public Rapport Syndicat des eaux

Rapport du SAVA

Recherche assurance groupe

Avenant contrat assistance juridique CDG Soutien à l'association des Producteurs de Bourgogne

PERSONNEL COMMUNAL

Mutation au 1^{er} décembre 2018 de Christophe CHARMOIS pour un temps complet sur la Commune de Joux. Son poste est à pourvoir.

DIVERS

Changement de nom du Syndicat des eaux : SIEVO

Proposition de parrainage des Arbres de la Solidarité, refusé.

Entreprise GREEN STYLE recherche jardiniers, paysagistes et techniciens de sols sportifs gazonnés, l'annonce est disponible en Mairie.

Création d'un compte Facebook, pour la mairie, à réfléchir.

Invitation de l'entreprise LAVIEILLE.

Nouveau Préfet de Région Monsieur Pascal MAILHOS.

Présentation du livret des Ateliers Révélés.

Fin de la réunion 23H15.

MARDI 11 DÉCEMBRE 2018

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 11 décembre 2018 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.

Excusé : Michel LAHAIRE

Secrétaire de séance : Marie-Elisabeth

GUICHON

Début de la séance : 20h

Approbation du compte-rendu du 13 novembre 2018.

URBANISME

Certificat d'urbanisme déposé pour donation PAIRE.

Certificat d'urbanisme pour propriété BRACHET.



Certificat et renseignements d'urbanisme pour vente ANDRE/ SCI HUMA. Certificat et renseignements d'urbanisme pour vente GOURBEYRE/ RIVIER RIZZO. Suite donnée à des dossiers:

Permis de construire GENEVRIER HACHICHI à Chavasson : accepté Permis de construire SCI HUMA au

Petit Paris : accepté

VOIRIE

Le Colliard : les travaux de réfection de la chaussée sont terminés.

Le Rallye Charbonnières se déroulera du 18 au 20 avril 2019, les spéciales passeront par Ternand le vendredi comme l'an dernier.

Suite aux abondantes **chutes de neige**, de nombreuses branches ont chuté sur les routes forestières. De façon solidaire, un groupe d'amis « quadeurs » a gentiment dégagé les chemins pendant 2 jours sur 165 km et plusieurs communes. Les chasseurs ont eux aussi participé à cette action

Arbre sur la place de Saint Victor : arbre gênant pour les riverains, sera coupé.

BÂTIMENTS

Salle d'animation :

- les brises soleil ainsi que la barrière autour de la chaudière ont été installés. La chambre froide et le piano sont en fonction.-
- La mise en place de l' auvent devrait commencer la deuxième quinzaine de décembre.
- Inauguration salle d'animation : une priorité a été donnée aux commerçants et artisans locaux pour les achats liés à cette manifestation.
- Pour le nettoyage de la salle, plusieurs devis sont en étude afin de choisir la solution la plus économique.
- Aménagement du sous-sol : une grande partie servira au stockage du matériel de la commune ainsi que du comité des fêtes. Nabucco aménage un espace pour ses répétitions. La commune finance les fournitures.

DÉNOMINATION DES RUES

La commande a été validée pour la dernière tranche et devrait arriver la deuxième quinzaine de janvier.

SCOLAIRE

Le marché de Noël organisé par les Amis de l'école a rencontré un franc succès comme les années précédentes.

COMMUNICATION

Le bulletin annuel et l'info de décembre sont en cours de réalisation.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) est un outil adapté pour engager une stratégie d'organisation et de planification afin de lutter contre le changement climatique et d'organiser une gestion durable des ressources énergétiques de manière plus économe tout en limitant les émissions de polluants atmosphériques. La cimenterie Lafarge et l'autoroute seraient les plus pollueurs dans notre secteur.

ÉLECTRICITÉ

Les guirlandes ont été installées au Vieux Bourg par des bénévoles avec l'aide de l'Entreprise GABARDO de Létra pour les branchements électriques.

DÉLIBÉRATIONS

Contrat Mauricette SIVELLE pour le recensement.

Les tarifs pour la location de la salle d'animation :

Pour le weekend : Habitant de la commune : 350€

Personne extérieure à la commune : 700€ Par journée(hors weekend) : Habitant de la commune : 100€

Personne extérieure à la commune : 200€ Pour l'entrée et la cuisine(le weekend) : Habitant de la commune : 150€

Personne extérieure à la commune : 300€

Forfait ménage : 100€

Forfait installation podium : 50€ Miroir et signalétique d'un stop pour les travaux de l'OPAC. Annulation d'une délibération.

PERSONNEL COMMUNAL

Une candidature a été déposée pour le remplacement de Monsieur CHAR-MOIS.

Lancement d'un appel d'offres pour l'embauche à mi-temps d'un employé communal à partir du mois de mars 2019.

DIVERS

Passage du Rallye Charbonnières-les-Bains « Classic » le 30 mars 2019 : environ 80 véhicules d'époque traverseront la commune entre 9h50 et 11H20 route de Ste Paule.

- L'association « Marche de l'espoir » de Saint Vérand organise une randonnée pédestre le dimanche 6 Janvier 2019 qui passe sur notre commune.
- Journées portes ouvertes de l'ARFA : école des métiers à Limas, les samedis 15/12, 19/01, 9/03, 6/04 de 9h à 12h.
- Invitation à la réunion du Comité Syndical du SIEVO (syndicat des eaux).
- Invitation au salon professionnel des solutions IT pour les administrations publiques.
- Demande de subvention pour l'association des Sclérosés en Plaques : refusée.
- Demande se soutien à l'action de Docteur Clown : refusée
- Rappel de l'interdiction de brûlage. Prochaine réunion le 8 Janvier 2019.

Fin de la réunion : 22 h 05



INAUGURATION DE LA SALLE D'ANIMATION

L'inauguration de notre salle d'animation s'est déroulée le vendredi 14 décembre en présence de Patrice VERCHÈRE, député et conseiller régional, représentant le président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Christophe GUILLOTEAU, Président du département du Rhône, Martine PUBLIÉ et Antoine DUPERRAY, conseillers départementaux, Daniel PACCOUD, Président de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, des maires et élus des communes environnantes et de nombreux habitants de la commune. Madame Michèle DANGUIN, maire, était entourée de son conseil municipal. Nabucco Orchestra a animé la soirée et VK Danse a présenté un spectacle de jeunes danseurs sur le thème de Pinocchio. Les invités ont ensuite apprécié un copieux buffet dînatoire.













REPAS DU CCAS

Le 15 décembre le CCAS a organisé son traditionnel repas des anciens. Ceux qui n'avaient pu assister à l'inauguration ont ainsi découvert la nouvelle salle d'animation. Tous ont apprécié la modernité de sa nouvelle configuration. Ils ont pu déguster un délicieux repas préparé par le traiteur Fougeras de Saint-Nizier d'Azergues. La partie musicale était assurée par Monsieur Pierre GOYARD de Saint-Just d'Avray. De belles chansons et des morceaux plus entraînants ont attiré les danseurs sur la piste, et quelques Ternandais ont pu prendre le micro pour le plus grand plaisir de tous.

Les jours suivants, les membres du CCAS sont allés rendre visite aux anciens qui n'avaient pas pris part à cette journée et leur ont remis un panier gourmand.





* Les collectes ont lieu normalement les jours fériés sauf le 25/12 et le 01/01

Bouteilles et flacons en plastique août **Briques alimentaires** juillet **Emballages métalliques** Petits emballages en carton avril

Vendredi

Ordures Ménagères

TERNAND

Commune

Emballages légers

Vendredi semaines paires

<u>in</u>

mai

mars

février

janvier

décembre

novembre

octobre

septembre

T																															_
	- 2 8 4 E				32			i.						33	3						34							35			
	-				. 5	9 1	7 1	8	6 /	10	11	. 12	M 13	14	15	16	S 17	18	19	M 20	1 21	1 22	/ 23	S 24) 25	. 26	M 27	M 28	J 29	V 30	S 31
1	7	>	S	Ω	_	Σ	Σ	٦	>	S	Ω	_	2	Σ	٦	>	(O)	D	7	2	Σ	٦	>	0)	Ω	_	2	2	7	_	0)
			27						1	28				1		-	29							30							
`	_	M 2	M 3	4 ل	Λ 2	9 8	2 Q	R 7	6 N	10 M	11	V 12	S 13	D 14	L 15	M 16	17 M	J 18	V 19	S 20	D 21	L 22	M 23	M 24	J 25	V 26	S 27	D 28	L 29	M 30	M 31
1											1 1 1									10						"					
					23						ı	74				3		~	25			0.1	~	_		26		8	6	0	
-	S T	D 2	L 3	M 4	M 5	9	7 /	8 8	6 Q	L 10	M 11	M 12	J 13	V 14	S 15	D 16	L 17	M 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23	L 24	M 25	M 26	J 27	V 28	S 29	D 30	
1								•							0								1 1								
			18					19	i						20							21							22		
	- ≥	J 2	V 3	S 4	D 5	9 T	7 M	8 M	6 C	V 10	S 11	D 12	L 13	M 14	M 15	J 16	۷ ۱۲	S 18	D 19	L 20	M 21	M 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	M 28	M 29	J 30	V 31
			14		7 0 - 2				15						16									71							
	1	۵.		_				_	_	0	-	12	3	4	2	9			19	0	1	2	3			9	2	8	6	30	
ļ	_	N N	M 3	4 ر	Λ 2	9 S	2 Q	P 7	6 N	M 10	J 11	/	S 13	D 14	L 15	M 16	M 17	J 18	7	S 20	D 21	L 22	M 23	M 24	J 25	V 26	S 27	D 28	L 29	Θ M	
				10							11									12							13	ì			
ŀ	-	7	3	4	2	9	7	8	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	56	27	28	59	30	31
	>	S	D	٦	Σ	Σ	ſ	^	S	D	٦	М	М	J	>	S	D	L	Μ	Μ	J	^	S	D	Т	Σ	Σ	J	۸	S	D
ı				9																											
						Œ	•						7							00	•					<u> </u>	6				
	-	2	3	4	N 5	9	7	8 /	6	0 10	11	12	13 7		15	3 16	17	. 18	19	20	21	22	_		- 25		27	28			
	7	S 5	D 3	L 4	M 5			8 >	6 S	D 10	L 11	M 12	7	J 14	V 15	S 16		L 18		00			S 23	_	L 25	M 26					
	_			L 4		9	7			Q	L 11	Σ	M 13	7	>	S E	D 17	7	M 19	M 20	21	V 22	S 8	Q		Σ	M 27	ا 28		2	
	_			V 4 L 4		9	7	>	တ	D	V 11 L 11		13 7			S	D 17	V 18 L 18	19	20	21	22	S	Q	V 25 L 25		27	28	M 29	30	
	>	2 1 S	3 	4 L	M 9	9 W 9 Q	7 L	>	S C	10 _ D	1	12 M	D 13 M 13 7	J4 J	15	16 3 S	17 D 17	18 L	19 M 19	D 20 M 20 8	J 21	22 V 22	23 4 S	24 D	25 L	Z6 M	D 27 M 27	28 J 28			31
	>	2 1 S	3 	4 L	S 5	9 W 9 Q	7 L	>	S C	J 10 D	V 11	S 12	D 13 M 13 7	L 14 J	W 15	M 16 3	J 17 D 17	V 18	S 19 M 19	D 20 M 20 8	L 21 J 21	M 22 V 22	M 23 4 S	J 24 D	V 25 L	57 S 26 M	D 27 M 27	L 28 J 28	Ν	M 30	J 31
	>	M 2 1 S	D 8 r	V 4	M 8 5 M	9 W 9 Q	L 7 J 7	> 8 M	S 6 W	10 _ D	1	S 12	D 13 M 13 7	J4 J	15	16 3 S	17 D 17	18 L	S 19 M 19	D 20 M 20 8	J 21	22 V 22	23 4 S	24 D	25 L	S 26 M	D 27 M 27	28 J 28		30	31
	> W	2 M 2 1 S	D 8 r	4 V 4	M 8 5 W	9 W 9 Q	7 1 7 7 7	> 8 W	S 6 W 6	10 J 10 D	11 V 11 L	12 S 12 M	13 D 13 M 13 7	14 L 14 J	S 15 M 15 V	16 M 16 3 S	J 17 D 17	18 V 18 L	19 S 19 M 19	20 D 20 M 20 8	21 L 21 J 21	S 22 W 22	23 M 23 4 S	24 J 24 D	25 V 25 L	26 52 S 26 M	27 M 27	28 L 28 J 28	S 29 M	30 M 30	31 J 31
	- W	2 44 D 2 M 2 1 S	3 L 3 J 3 D	4 M 4 L	M 8 5 W	9 W 9 Q 9 F	2 N 2 N 2 2	> 8 W	S 6 W 6 Q	10	11 V 11 L	12 S 12 M	13 D 13 M 13 7	14 46 V 14 L 14 J	15 N 15 V	16 D 16 M 16 3 S	17 L 17 J 17 D 17	18 W 18 V 18	19 S 19 M 19	20 J 20 D 20 M 20 8	21 47 V 21 L 21 J 21	22 M 22 V 22	23 M 23 4 S	24 J 24 D	25 M 25 V 25 L	26 52 S 26 M	27 D 27 M 27	28 V 28 L 28 J 28	S 29 M	30 D 30 M 30	31 J 31
	> W	44 D 2 M 2 1 S	L 3 J 3 P	M 4 V 4	M 5 8 5 M	9 W 9 Q 9 f	45 V 7 L 7 J 7	> 8 M	S 6 W 6 Q	L 10 J 10 D	M 11 V 11	M 12 S 12 M	J 13 D 13 M 13 7	46 V 14 L 14	S 15 M 15 V	D 16 M 16 3	L 17 D 17 D 17	M 18 V 18	M 19 S 19 M 19	J 20 M 20 8	47 V 21 L 21 J 21	S 22 M 22 V 22	D 23 M 23 4 S	L 24 J 24 D	M 25 V 25 L	M 26 52 S 26 M	J 27	48 V 28 L 28 J 28	S 29 M	D 30 M 30	31 J 31
	- W	2 44 D 2 M 2 1 S	3 L 3 J 3 D	D 4 W 4 L	M 5 8 8 8 M	9 W 9 Q 9 F	7 V 7 L 7 L 7 M	∧ 8 W 8 S	S 6 W 6 Q 6 A	41 S 10 L 10 J 10 D	D 11 W 11 V 11	L 12 M 12 S 12 M	M 13 J 13 D 13 M 13 7	M 14 46 V 14 L 14 J	J 15 S 15 M 15 V	V 16 D 16 M 16 3	47 S 17 L 17 D 17	D 18 M 18 V 18	L 19 M 19 S1 S 19 M 19	M 20	M 21 47 V 21 L 21 J 21	J 22 W 22 W 22	V 23 D 23 M 23 4 S	43 S 24 L 24 J 24 D	D 25 M 25 V 25 L	L 26 M 26 52 8 26 M	M 27 U 27 M 27	M 28 V 28 L 28 J 28	J 29 S S M	V 30 D 30 M 30	L 31 J 31
	- W	2 44 D 2 M 2 1 S	S 3	D 4 W A L	M 5 8 5 M	9 W 9 Q 9 F	2 N 2 N 2 2	> 8 W	S 6 W 6 Q	S 10 L 10 J 10 D	D 11 W 11 L	M 12 S 12 M	13 D 13 M 13 7	14 46 V 14 L 14 J	15 N 15 V	16 D 16 M 16 3 S	S 17 L 17 J 17 D 17	D 18 W 18 L	M 19 S 19 M 19	20 J 20 D 20 M 20 8	21 47 V 21 L 21 J 21	22 M 22 V 22	23 M 23 4 S	43 S 24 L 24 J 24 D	D 25 M 25 V 25 L	M 26 52 S 26 M	27 D 27 M 27	28 V 28 L 28 J 28	S 29 M	30 D 30 M 30	L 31 J 31
	N 1	M 2 W 2 W 2 M 2 1 S	3 40 S 3 L 3 D D	4 M 4 V 4	M 5 8 9 M 5 V	9 W 9 Q 9 F 9 F 9 W 9 S	7 L 7 L 7 L 7 L 7 L 7 L 7 L 7 L 7 L 7 L	∧ 8 W 8 S	S 6 W 6 Q 6 A	10 41 S 10 L 10 J 10 D	11 D 11 W 11 V 11	V 12 L 12 M 12 S 12 M	S 13 M 13 J 13 D 13 M 13 7	14 M 14 A6 V 14 L 14 J	15 N 15 S 15 M 15 V	16 V 16 D 16 M 16 3 S	17 42 S 17 L 17 J 17 D 17	18 M 18 V 18 L	V 19 L 19 M 19 51 S 19 M 19	S 20 M 20 J 20 D 20 M 20 8	21 M 21 47 V 21 L 21 J 21	J 22 W 22 W 22	23 V 23 D 23 M 23 4 S	24 43 S 24 L 24 J 24 D	25 M 25 V 25 L	V 26 M 26 53 26 M	S 27 M 27 J 27 M 27	28 M 28 48 V 28 L 28 J 28	29 J 29 S S 29 M	30 V 30 D 30 M 30	31 L 31 J 31
	- W	M = M = V = V = V = V = V = V = V = V =	M 3 40 S 3 L 3 D D	J 4 V 4 M 4 L	36 V 5 M 5 M 5 W 5 W	9 W 9 D 9 S	7 L 7 L 7 M 7 AS V 7 M 7 D	N 8 W 8 S 8 T 8 T 7	S 6 M 6 Q 6 N 6 M	M 10 41 S 10 L 10 J 10 P	J 11 W 11 V 11	37 V 12 L 12 M 12 S 12 M	S 13 M 13 D 13 M 13 7	D 14 M 14 A6 V 14 L 14 J	L 15 J 15 S 15 M 15 V	M 16 V 16 D 16 M 16 3	M 17 42 S 17 L 17 J 17 D 17	J 18	38 V 19 L 19 M 19 51 S 19 M 19	S 20 M 20 J 20 D 20 M 20 8	D 21 M 21 47 V 21 L 21 J 21	L 22 J 22 M 22 V 22	M 23 V 23 D 23 M 23 4 S	M 24 43 S 24 L 24 J 24 D	J 25 D 25 M 25 V 25 L	39 V 26 L 26 M 26 52 S 26 M	S 27 M 27 D 27 M 27	D 28 M 28 V 28 L 28 J 28	L 29 J 29 M	M 30 V 30 M 30	31 L 31 J 31
	N 1	M 2 W 2 W 2 M 2 1 S	3 40 S 3 L 3 D D	4 M 4 V 4	M 5 8 9 M 5 V	9 W 9 Q 9 F 9 F 9 W 9 S	7 L 7 L 7 L 7 L 7 L 7 L 7 L 7 L 7 L 7 L	∧ 8 W 8 S	S 6 W 6 Q 6 A	10 41 S 10 L 10 J 10 D	11 D 11 W 11 V 11	V 12 L 12 M 12 S 12 M	S 13 M 13 J 13 D 13 M 13 7	14 M 14 A6 V 14 L 14 J	15 N 15 S 15 M 15 V	16 V 16 D 16 M 16 3 S	17 42 S 17 L 17 J 17 D 17	18 M 18 V 18 L	V 19 L 19 M 19 51 S 19 M 19	S 20 M 20 J 20 D 20 M 20 8	21 M 21 47 V 21 L 21 J 21	J 22 W 22 W 22	23 V 23 D 23 M 23 4 S	24 43 S 24 L 24 J 24 D	25 M 25 V 25 L	V 26 M 26 53 26 M	S 27 M 27 D 27 M 27	28 M 28 48 V 28 L 28 J 28	29 J 29 S S 29 M	30 V 30 D 30 M 30	31 L 31 J 31

REMERCIEMENTS MARCHÉ DE NOËL AMIS DE L'ÉCOLE

Le bilan du marché de Noël a une nouvelle fois été très positif. Il nous semblait donc important de remercier, tous les bénévoles, en écrivant ce petit texte.

Pour cette édition 2018, l'événement a rassemblé deux fêtes importantes de l'hiver : le marché de Noël et les illuminations du 8 décembre. La fête a été un grand succès malgré un temps incertain. Le bureau des amis de l'école tient à remercier les parents et grands-parents qui ont participé à la préparation et la réalisation de ce marché.

Nous remercions chaleureusement la Mairie pour son soutien, Olivier TILLET pour la réalisation de la maquette de l'affiche ainsi que Denis SADOT pour son accompagnement. Un grand merci également au Comité des Fêtes pour le prêt des barnums, et tout particulièrement à Rainier LINARELLO et Jean-Pierre DANGUIN pour leur aide précieuse au montage et au démontage. Merci aux Amis du vieux Ternand, pour l'organisation du concert et des illuminations pour clôturer la journée en beauté, c'était magnifique ! Un grand merci enfin aux institutrices et à l'instituteur pour leur présence un samedi, leur implication dans la tenue du stand de l'école et bien sûr pour avoir encore une fois cette année accepté d'ouvrir les portes de l'école.

Sachez que les bénéfices réalisés par l'association, au cours de ce marché, seront au profit des sorties scolaires de 2019.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

Le bureau des amis de l'école.



Conserves de légumes, sucre, farine, biscuits, chocolat, riz, compote, huile, thon, maquereau, sardine, moutarde, confiture, lait UHT, café, pomme de terre, papier toilettes, dentifrice, savon, shampoing, brosse à dent, lessive, produit vaisselle ...





Commune de TERNAND

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques 20000 volts, vont débuter sur le territoire de la commune à compter du : 12/12/2018.

Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : G.R.D.E. – 38130 ECHIROLLES habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

INVERNON Maïra

le 14 novembre 2018 à Arnas

FALATIN Enzo

le 5 décembre 2018 à Arnas

DÉCÈS

GAUTHIER Robert Jean Marie

le 7 octobre 2018

PICARD Jean René

le 6 novembre 2018

CAHIER DE DOLÉANCES SUGGESTIONS

Un cahier de doléances et de suggestions est à la disposition des habitants à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture. Vous pouvez y inscrire vos demandes, remarques, suggestions et propositions.